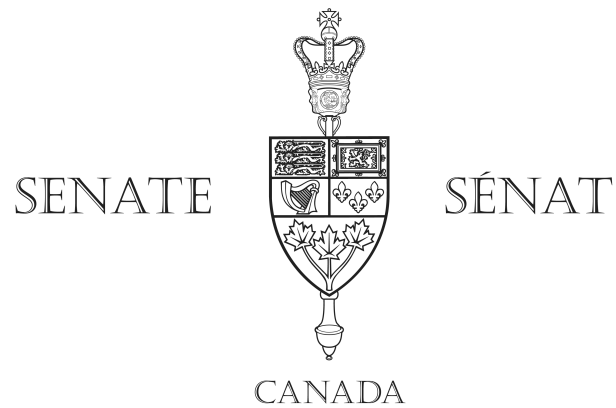




DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION



45^e LÉGISLATURE



VOLUME 154



NUMÉRO 38

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 26 novembre 2025

L'honorable RAYMONDE GAGNÉ
Présidente

TABLE DES MATIÈRES

(L'index quotidien des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Centre des publications : Publications@sen.parl.gc.ca

Publié par le Sénat
Disponible sur Internet : <http://www.parl.gc.ca>

LE SÉNAT

Le mercredi 26 novembre 2025

La séance est ouverte à 14 heures, la Présidente étant au fauteuil.

Prière.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

LE DÉCÈS D'ALBAN D'AMOURS, C.M., G.O.Q.

L'honorable Clément Gignac : Honorables sénateurs et sénatrices, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un grand économiste et un pilier du milieu coopératif québécois, M. Alban D'Amours, ancien PDG du Mouvement Desjardins, qui est décédé récemment.

Bâtisseur d'une société plus solidaire au Québec et au-delà, ce diplômé en économie de l'Université Laval a mené une brillante carrière marquée par son engagement pour le bien commun et la coopération. En reconnaissance de son service public et de ses réalisations, il a été nommé grand officier de l'Ordre national du Québec en 2008 et Membre de l'Ordre du Canada en 2012.

Alban D'Amours a commencé sa carrière à titre de professeur d'économie à l'Université de Sherbrooke avant de devenir, quelques années plus tard, le directeur du département. En 1980, il a rejoint la fonction publique québécoise, où il a occupé les postes de sous-ministre au ministère du Revenu et de sous-ministre associé au ministère de l'Énergie et des Ressources.

En 1988, M. D'Amours a fait son arrivée au Mouvement Desjardins. C'est à ce moment-là que nos chemins se sont croisés, quand il est devenu mon grand patron, à titre de vice-président de la recherche et de la planification, alors que j'occupais les fonctions d'économiste senior.

Après avoir assumé diverses responsabilités, Alban D'Amours est devenu en 2000 président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, fonction qu'il a occupée pendant huit ans.

Aux dires de l'actuel président du Mouvement Desjardins, M. Denis Dubois, Alban était un visionnaire, un humaniste et un leader engagé. La présidence de M. D'Amours a été marquante et a contribué à renforcer la solidité et la pérennité de cette grande institution financière au moyen de la mise sur pied de la structure actuelle de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, dont les actifs atteignent aujourd'hui près de 500 milliards de dollars.

Après la fin de son mandat à la présidence du Mouvement Desjardins, M. D'Amours a continué de servir l'intérêt public en acceptant de présider le comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois de 2011 à 2013.

Quelques années plus tard, Alban a résumé ce chapitre important de sa vie professionnelle dans son livre intitulé *Le coopératisme, un antidote aux dérives du capitalisme : réflexions ancrées dans mon parcours chez Desjardins*.

Quelle fierté pour ce père bienveillant lorsque sa fille Sophie est devenue en 2017 rectrice de l'Université Laval, son *alma mater*, et qu'elle a été la première femme à occuper de telles fonctions.

En terminant, j'aimerais présenter mes plus sincères condoléances à sa famille et aux proches de M. D'Amours. Sa contribution au mouvement coopératif ainsi qu'à la société québécoise et canadienne continuera de se faire sentir pour des générations à venir.

Au nom de tous les sénatrices et sénateurs, merci, monsieur D'Amours.

[Traduction]

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

L'honorable Fabian Manning : Honorables sénateurs, c'est avec plaisir que je présente aujourd'hui le chapitre 98 de « Notre histoire ».

Vous m'avez entendu dire à maintes reprises à quel point ma province est spéciale. Toutefois, parfois, ce n'est pas ce que mes collègues de Terre-Neuve-et-Labrador et moi disent qui compte, mais ce que les autres disent sur nous.

Beaucoup d'entre vous ont eu le privilège de visiter notre province, qui est située à l'extrême est du Canada, et je suis sûr que vous en gardez de bons souvenirs. Je continuerai d'encourager ceux qui ne l'ont pas visitée à le faire.

Aujourd'hui, je souhaite vous faire part des commentaires de personnes qui ont découvert la beauté et l'hospitalité de Terre-Neuve-et-Labrador.

Stacey Lastoe, rédactrice en chef de CNN à New York, a déclaré avoir apprécié une pinte au centre-ville de St. John's en compagnie de certaines des personnes les plus sympathiques qu'elle ait jamais rencontrées. Elle a ajouté : « Les Terre-Neuviens sont des gens joyeux et accueillants, et j'ai très hâte de retourner là-bas. »

Le Dr Adrian Meyer et son épouse, Inge, de Zurich, en Suisse, ont affirmé que Terre-Neuve est « unique et impressionnante, et ses habitants sont des gens adorables ». Ils ont ajouté :

Nous avons été accueillis et reçus comme si nous avions toujours fait partie de leur communauté. Où ailleurs dans le monde cela pourrait-il arriver?

Ils ont également déclaré : « Nous sommes devenus les ambassadeurs passionnés de Terre-Neuve-et-Labrador en Suisse. »

Mahmaed AlTaani et sa famille ont quitté la Syrie pour s'installer à Terre-Neuve après avoir survécu dans un camp de réfugiés surpeuplé en Jordanie. Il a raconté à un journal local une histoire touchante sur l'accueil chaleureux que lui et sa famille ont reçu à Terre-Neuve et sur la façon dont ses enfants ont été accueillis à bras ouverts et se sont fait de nouveaux amis à l'école locale. Ils se sentaient en sécurité.

Kathie Schairbaum Erwin et son mari, qui sont originaires des États-Unis, exploraient Terre-Neuve dans une caravane lorsque son mari a éprouvé de graves problèmes de santé et a dû être hospitalisé pendant plusieurs mois. Voici ce qu'elle avait à dire :

Aux États-Unis, nous devons nous rappeler d'accomplir des actions désintéressées, d'être gentils envers les autres, etc. Toutefois, ici, à Terre-Neuve, cela fait naturellement partie de la culture. C'est aussi automatique que respirer. La province est un endroit spécial qui est difficile à décrire à nos amis aux États-Unis.

Le célèbre acteur Robert Redford a fait le commentaire suivant :

Terre-Neuve : un paysage rare, où les toits verts abondent et les routes sont peu fréquentées. Un endroit spécial, qui donne l'impression d'être une nouvelle trouvaille. J'ai souvent entendu des gens dire, après avoir perdu le lien significatif qui les unit à un endroit, qu'ils partent pour Terre-Neuve.

Gail Murray de Toronto a succombé au charme de Terre-Neuve et a résumé son expérience après sa visite en déclarant :

Encore plus que la beauté âpre de Terre-Neuve, ce qui reste gravé dans ma mémoire, c'est le courage et la résilience d'un peuple qui a perfectionné ses talents artistiques, préservé les traditions chères aux colons irlandais d'autrefois, appris à concilier le nouveau et l'ancien, et trouvé le moyen de vivre dans un territoire sauvage.

Vous vous souvenez peut-être de la tragédie du Titan en 2023 : le véhicule semi-submersible d'OceanGate a disparu alors qu'il tentait d'atteindre l'épave du *Titanic*. Des journalistes du monde entier se sont précipités à St. John's.

L'un des chefs d'antenne les plus célèbres au monde, Anderson Cooper, de CNN, faisait partie de ceux qui ont débarqué sur nos côtes à cette époque.

Alors qu'il s'apprêtait à partir après avoir couvert l'histoire pendant plusieurs jours, il a déclaré ceci :

[...] je tiens simplement à remercier les habitants de St. John's, qui nous ont accueillis ici et qui nous ont aidés à faire notre travail ces derniers jours et toute la semaine. J'ai voyagé partout dans le monde, mais j'ai rarement rencontré des gens aussi gentils, honnêtes et attentionnés que ceux que j'ai rencontrés ces derniers jours à St. John's.

Chers collègues, je pourrais passer la journée au Sénat à vous raconter d'autres histoires, mais mon temps est limité. Je vous rappelle donc une fois de plus qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, il n'y a pas d'étrangers, seulement des amis que vous n'avez pas encore rencontrés.

VISITEUR À LA TRIBUNE

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Thomas Lukaszuk, ancien vice-premier ministre de l'Alberta. Il est l'invité de l'honorable sénateur Fridhandler.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

LA PÉTITION « FOREVER CANADIAN »

L'honorable Daryl Fridhandler : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui au sujet d'un mouvement convaincant d'unité canadienne en Alberta, lancé et dirigé par Thomas Lukaszuk.

Au cours des 90 jours autorisés, près d'un demi-million d'Albertains ont signé la pétition « Forever Canadian », une initiative citoyenne qui affirme que l'Alberta est fièrement canadienne. C'est 40 % de plus que ce que la loi exige. La question posée dans la pétition est simple : « Êtes-vous d'accord pour dire que l'Alberta doit rester au sein du Canada? »

Cette pétition a déclenché un mouvement auquel ont participé plus de 10 000 bénévoles et 6 500 sollicitateurs inscrits, dont je suis fier d'avoir fait partie.

Au cœur de cet effort se trouve Thomas Lukaszuk, que j'ai l'honneur d'accueillir à la tribune aujourd'hui. Thomas a quitté la Pologne pour immigrer au Canada en 1982. Ancien vice-premier ministre de l'Alberta, son leadership et sa vision ont contribué à canaliser le sentiment clair des Albertains : nous sommes Canadiens.

La pétition a été soumise au directeur général des élections de l'Alberta aux fins de vérification, et les résultats seront publiés au plus tard le 6 janvier.

Les signataires de cette pétition ne demandent pas un référendum. C'est un appel au leadership.

• (1410)

Comme l'a dit M. Lukaszuk :

Nous demandons à la première ministre de faire ce qu'il faut et d'inviter les députés provinciaux de l'Alberta à se prononcer sur cette question au moyen d'un vote afin de mettre définitivement un terme aux discussions séparatistes.

Cette pétition contraste fortement avec la position du mouvement Alberta Prosperity Project — un nom des plus trompeurs, s'il en est un —, dont l'objectif est la tenue d'un référendum pour demander un changement constitutionnel menant à l'indépendance de la province. La pétition de ce mouvement séparatiste n'a pas été autorisée à être signée, et les tribunaux de l'Alberta doivent maintenant décider de son caractère, qui pourrait bien être inconstitutionnel.

Il convient de noter que la Confédération des Premières nations du Traité n°6, qui représente 16 Premières Nations de l'Alberta, a obtenu le statut d'intervenant dans cette affaire. Elle a publié une déclaration pour rejeter l'initiative du mouvement Alberta Prosperity Project, précisant qu'il s'agit d'une démarche irresponsable et « [...] d'une violation directe de l'entente issue du Traité [...] »

Pour être clair, le débat sur la séparation de l'Alberta n'est pas terminé, loin de là. Toutefois, M. Lukaszuk, les signataires de la pétition de son mouvement et leurs bénévoles de celui-ci ont franchi une étape importante pour unir les Albertains, nous rappelant au passage ce que signifie faire partie de la Fédération canadienne.

La première ministre Smith et ses collègues peuvent prendre les bonnes décisions. Une fois les signatures vérifiées, un comité législatif sera saisi de la pétition « Forever Canadian » pendant un maximum de 60 jours pour qu'il la recommande, puis la proposition

sera transmise à l'Assemblée législative de l'Alberta qui devra l'approuver et l'accepter, mettant ainsi un terme à cette affaire, ou bien la question sera soumise à une campagne controversée et coûteuse, dont l'issue est désormais évidente.

J'invite la première ministre Smith à régler cette question, à faire front commun dès maintenant avec la majorité des Albertains, à accélérer l'examen de la proposition « Forever Canadian » en comité et à l'approuver et à l'accepter à l'Assemblée législative sans la soumettre à un référendum.

Défendez l'Alberta, qui fait fièrement partie de la fédération. Madame Smith, défendez le Canada.

Merci, Thomas Lukaszuk.

Je vous remercie. *Meegwetich.*

[Français]

VISITEURS À LA TRIBUNE

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Liane Roy, présidente, et de Christelle Clérout, directrice générale adjointe, de la Fédération des communautés francophones et acadienne. Elles sont les invitées de l'honorable sénateur Surette.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

L'honorable Allister W. Surette : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le 50^e anniversaire de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la FCFA. J'aimerais remercier la présidente de la FCFA, Liane Roy, et son directeur général, Alain Dupuis, ainsi que tous ceux qui les ont précédés, de même que tous les membres de leur équipe qui, par leur engagement, font rayonner la FCFA et les communautés francophones et acadiennes du Canada depuis toutes ces années.

La FCFA est l'organisme porte-parole de plus de 2,8 millions de francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires. Aujourd'hui, la FCFA est reconnue comme un chef de file en immigration francophone au pays et est connue pour ses nombreux projets et actions de coordination stratégique, comme le Forum des leaders, qui est une table de concertation de plus de 50 organismes francophones de partout au pays.

Créée en novembre 1975 sous le nom de Fédération des francophones hors Québec, un nom qu'elle conservera jusqu'en 1991, la FCFA a joué un rôle central dans le développement des communautés francophones et acadiennes, et ce, dès ses premières années d'existence. Parmi ses nombreuses réalisations, on peut souligner sa contribution déterminante à l'inscription du droit à l'éducation dans la langue officielle de la minorité au sein de la Charte canadienne des droits et libertés, qui a été adoptée en 1982.

La FCFA a également été un acteur engagé au moment de la révision de la Loi sur les langues officielles en 1988, révision qui a mené à l'adoption de la partie VII, intitulée Progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais.

Plus récemment, elle a encore une fois joué un rôle clé dans le processus de modernisation de cette loi, qui a abouti à l'adoption du projet de loi C-13 en 2023.

Dans un mémoire publié en 1979 qui s'intitulait « Tout à gagner », les membres de la FCFA affirmaient que leur énergie et leur engagement envers la cause des communautés francophones découlaient de leurs convictions, de leur vision, des liens de solidarités qu'ils avaient construites entre les communautés et de leurs victoires. Au moment de souligner le 50^e anniversaire de la FCFA, force est de constater que les convictions, la vision, l'esprit de collaboration et de solidarité ainsi que les nombreuses victoires de l'organisme continuent aujourd'hui d'animer le dynamisme de la FCFA.

Je félicite donc la FCFA pour ces 50 premières années de succès en lui souhaitant tout autant de réussites à l'avenir.

Merci.

[Traduction]

VISITEURS À LA TRIBUNE

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Hazel Robinson, mère de la sénatrice Robinson et Membre de l'Ordre du Canada.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Julie Macfarlane, Andrea Massoud et Asbah Ahmad, de Can't Buy My Silence. Elles sont les invitées de l'honorable sénatrice McPhedran.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

[Français]

LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

L'honorable René Cormier : J'en profite à mon tour pour souhaiter un bon 50^e anniversaire à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Honorables sénateurs, le 1^{er} décembre de chaque année, nous soulignons la Journée mondiale de lutte contre le sida. Cette journée de commémoration, dont le thème cette année est « Surmonter les perturbations, transformer la riposte au sida », est l'occasion de souligner l'impact des réductions dans le financement des donateurs internationaux sur les populations, tout en mettant en valeur la résilience des pays et des communautés qui se mobilisent pour protéger les acquis.

Au cours de la dernière décennie, malgré de nombreuses interventions en santé publique et comme nous l'avons déjà affirmé dans cette Chambre, nous observons une hausse considérable et alarmante des taux de plusieurs infections transmissibles sexuellement et par le sang dans notre pays et dans le monde. En ce qui concerne le VIH, malgré une réduction de 90 % des décès depuis le milieu des années 1990, la transmission persiste toujours. Cette maladie chronique touche de manière disproportionnée certaines populations marginalisées, comme les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, les personnes qui consomment des drogues injectables, certaines populations autochtones et noires et les personnes incarcérées dans des pénitenciers fédéraux.

[Traduction]

Soyons clairs, chers collègues : le VIH touche tout le monde, indépendamment de son statut socio-économique ou de son orientation sexuelle. Personne n'est à l'abri de cette maladie endémique. En raison de sa nature chronique et des comorbidités qui y sont associées, le VIH entraîne une charge financière importante pour le système de santé publique canadien. La Société canadienne du sida estime que les pertes économiques actuelles liées à chaque personne nouvellement diagnostiquée s'élèvent à 1,3 million de dollars par personne.

[Français]

Grâce aux huit sénateurs qui ont pris la parole dans le cadre de l'interpellation tenue dans cette Chambre, des pistes de solutions ont été identifiées, notamment celle visant à assurer la décriminalisation de la non-divulgaration de la séropositivité. Aujourd'hui, il est primordial de donner suite à ces recommandations et de poursuivre le travail.

Ces solutions exigent une approche globale, misant à la fois sur la détection précoce, l'accès à des traitements innovants et le déploiement de stratégies de prévention complètes. À cet égard, le Canada doit faire plus et beaucoup mieux.

[Traduction]

Chers collègues, si vous souhaitez en savoir plus sur la situation du VIH et d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang, ou ITSS, joignez-vous à nous demain, le 27 novembre, de 7 h 30 à 9 h 30, au 1, rue Wellington, salle 120. En partenariat avec le Réseau juridique VIH, nous organiserons une table ronde hybride avec des experts qui expliqueront leurs points de vue sur ces questions et examineront les mesures urgentes nécessaires pour promouvoir des interventions de santé publique équitables, efficaces et fondées sur les droits. La ministre de la Santé, l'honorable Marjorie Michel, et la secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, la députée Patricia Lattanzio, prononceront les discours d'ouverture à partir de 8 heures.

[Français]

Nelson Mandela a dit un jour : « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Chers collègues, continuons à nous éduquer en demeurant vigilants et informés et surtout, agissons ensemble maintenant.

Merci. *Meegwetich.*

[Le sénateur Cormier]

[Traduction]

L'ACCORD CANADIEN DE RECONNAISSANCE MUTUELLE SUR LA VENTE DE PRODUITS

L'honorable Tony Loffreda : Honorables sénateurs, à l'approche d'une nouvelle période festive, je prends la parole pour vous faire part d'une histoire canadienne réjouissante, empreinte d'optimisme, d'unité et de possibilités, une histoire qui aura des répercussions sur l'économie canadienne, en particulier sur les petites et moyennes entreprises.

• (1420)

La semaine dernière, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux ont signé l'Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits, attendu depuis longtemps. Tout comme le projet de loi C-5, cet accord s'inscrit dans une stratégie plus large visant à moderniser le régime de commerce intérieur du Canada.

Depuis trop longtemps, les entrepreneurs du pays sont confrontés à des formalités administratives inutiles : ils doivent composer avec de multiples régimes réglementaires et multiplier les tests, les certifications et les formalités administratives simplement pour vendre un produit dans une autre province. L'Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits change la donne.

En vertu de cet accord, un produit vendu légalement dans une province ou un territoire peut désormais être vendu partout au Canada sans autres exigences, sauf s'il fait explicitement partie des exceptions prévues.

Certains intervenants souhaiteraient que l'accord aille encore plus loin, mais je pense que le Canada est sur la bonne voie pour « démolir les murs », comme le réclamait le Comité des banques il y a dix ans.

Cette réforme est essentielle pour les PME, qui n'ont souvent pas la capacité de composer avec des fardeaux réglementaires inutiles. Grâce à la réduction des coûts que requiert la conformité et à l'élimination des obstacles redondants, les petites entreprises pourront accéder à un marché véritablement national, se développer de manière plus intelligente et réinvestir dans la croissance et l'innovation.

Le Comité sénatorial des banques examinera bientôt comment les PME peuvent accéder aux capitaux dont elles ont besoin pour tirer pleinement parti de cet accord pour un commerce interprovincial sans obstacle, de manière à pouvoir investir, se développer et être compétitives comme jamais auparavant.

À l'heure où les tensions commerciales avec les États-Unis sont réelles et pressantes, cet accord marque une étape importante vers la réduction de notre dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs, le renforcement du commerce intérieur et l'amélioration de notre résilience. Pour les consommateurs, les avantages sont évidents, puisqu'ils bénéficieront de plus de choix à meilleur prix.

Cet accord aurait dû être conclu il y a longtemps. C'est un cadeau idéal pour l'économie, et il arrive juste à temps pour la période des fêtes. Alors que les prochaines semaines verront les Canadiens faire leurs achats, engageons-nous à favoriser les fabricants, producteurs et vendeurs locaux. En choisissant des produits canadiens, nous pouvons semer la joie dans nos collectivités et affirmer la valeur des entrepreneurs locaux.

Honorables sénateurs, l'accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits incarne un esprit de collaboration, d'édification nationale et de prospérité partagée. C'est une victoire pour les entreprises, les consommateurs et les Canadiens de partout au pays. Encouragez les membres de votre famille, vos amis et vos voisins à acheter des produits fabriqués au Canada à Noël, afin d'investir dans notre avenir collectif et de renforcer l'économie nationale.

Merci, *meegwetch*.

AFFAIRES COURANTES

L'AJOURNEMENT

PRÉAVIS DE MOTION

L'honorable Patti LaBoucane-Benson (coordonnatrice législative du représentant du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, je donne préavis que, à la prochaine séance du Sénat, je proposerai :

Que, lorsque le Sénat s'ajournera après l'adoption de cette motion, il demeure ajourné jusqu'au mardi 2 décembre 2025, à 14 heures.

[Français]

LA LOI SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

PROJET DE LOI MODIFICATIF—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : dépose le projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur l'efficacité énergétique.

(Le projet de loi est lu pour la première fois.)

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Moreau, la deuxième lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la séance d'après-demain.)

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

LA RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE, TENUE DU 28 AU 30 AVRIL 2025—DÉPÔT DU RAPPORT

L'honorable Éric Forest : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) concernant la réunion de la Commission politique, tenue à Dakar, au Sénégal, du 28 au 30 avril 2025.

LA MISSION DE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE AU COSTA RICA, DU 1^{ER} AU 3 OCTOBRE 2025—DÉPÔT DU RAPPORT

L'honorable Éric Forest : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) concernant la mission de diplomatie parlementaire au Costa Rica, tenue à San José, au Costa Rica, du 1^{er} au 3 octobre 2025.

[Traduction]

PÉRIODE DES QUESTIONS

LES FINANCES

LE COÛT DE LA VIE

L'honorable Yonah Martin (leader adjointe de l'opposition) : Monsieur le leader du gouvernement, le rapport *Canadian Food Sentiment Index* de l'automne 2025, publié la semaine dernière, révèle une réalité frappante : les Canadiens ont du mal à se nourrir. Un nombre important d'entre eux sautent désormais des repas, empruntent de l'argent ou puisent dans leurs économies juste pour manger.

Pendant ce temps, les prix des produits d'épicerie continuent d'augmenter, et le gouvernement n'offre que peu, ou pas, d'aide, à part de vaines paroles. Peut-on prétendre soutenir les familles canadiennes, alors que d'un mois à l'autre, rapport après rapport, leur situation ne cesse de se détériorer?

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : Merci, sénatrice Martin. C'est précisément parce que le gouvernement du Canada est conscient de cette situation qu'il s'est engagé à améliorer notre économie. En augmentant les investissements et en créant des emplois, il apporte automatiquement des revenus aux familles et il met du pain sur la table. Il a la ferme intention d'améliorer la situation de tous les Canadiens.

Le programme de logement aidera les sans-abri. En créant de la richesse, en stimulant la croissance et en favorisant le développement économique, le gouvernement aide toutes les familles canadiennes.

La sénatrice Martin : Sénateur Moreau, nous avons un nouveau gouvernement libéral et un nouveau premier ministre, mais les résultats sont les mêmes. Les Canadiens sont moins bien lotis. Je peux peut-être vous aider : au lieu d'ajouter des dépenses déficitaires inflationnistes qui s'étaleront sur des dizaines d'années, pourquoi ne pas éliminer la taxe sur le carbone libérale pour les industries, la taxe libérale sur les emballages alimentaires et la norme libérale sur les carburants? Les Canadiens pourraient enfin réaliser les économies dont ils ont tant besoin.

Le sénateur Moreau : J'ai répondu hier à votre collègue, le sénateur Housakos, en lui indiquant qu'il y avait eu des élections générales en avril dernier et que les Canadiens avaient rendu leur verdict sur ce qui s'était passé au cours des 10 dernières années. Je pense que cette réponse reste valable aujourd'hui.

Je vais vous citer quelques chiffres : l'inflation est tombée à 2,2 %, le chômage a encore baissé et le nombre d'emplois a augmenté. C'est une bonne nouvelle pour les Canadiens, pour les familles canadiennes et pour tous les habitants du Canada.

LES AFFAIRES MONDIALES

LA POLITIQUE D'AIDE INTERNATIONALE FÉMINISTE

L'honorable Yonah Martin (leader adjointe de l'opposition) : Monsieur le leader du gouvernement, même si on peut se réjouir que le gouvernement abandonne sa politique étrangère féministe, qui est vide de sens et moralisatrice, des milliards de dollars sont encore affectés à des projets canadiens de cette nature, comme le « riz respectueux de l'égalité des sexes » au Vietnam et la promotion de la masculinité positive au Maroc. D'ici la fin de ces programmes, en 2033, les contribuables y auront consacré 1,73 milliard de dollars. Ces projets axés sur une idéologie plutôt que sur des résultats offrent souvent peu d'avantages concrets aux pays concernés.

Les Canadiens s'attendent à ce qu'on fasse preuve de responsabilité financière ou, à tout le moins, à ce que l'aide offerte donne des résultats mesurables.

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : La responsabilité financière fait partie de la solution que le gouvernement a déjà proposée. Il a été élu en promettant de dépenser moins et d'investir plus, et c'est exactement ce que fait le gouvernement avec le budget qui a été présenté.

La solution est là, et c'est ce que les Canadiens méritent. Lorsque nous investissons davantage dans l'économie et dans les infrastructures, nous créons des emplois et de la croissance. Les statistiques que je viens de vous donner en sont la preuve. L'emploi est à la hausse, l'inflation est à la baisse, et je pense que c'est une bonne chose pour les Canadiens.

La sénatrice Martin : Sénateur, maintenant qu'il a abandonné sa politique étrangère féministe, le gouvernement s'engagera-t-il à examiner tous les projets d'aide étrangère féministes en cours et à réaffecter les fonds vers des programmes qui donnent des résultats concrets et mesurables pour les Canadiens et les pays qui reçoivent de l'aide?

• (1430)

Le sénateur Moreau : En ce qui concerne l'importance du mouvement féministe, j'ai répondu hier à votre collègue la sénatrice Miville-Dechéne que le gouvernement souhaite faire des droits des femmes partout sur la planète l'une de ses grandes priorités. C'est exactement ce qu'a répondu le premier ministre. Si vous preniez le temps de le citer correctement, vous verriez que les femmes peuvent compter sur nous. Nous voulons mettre fin à la violence faite aux femmes et nous voulons favoriser leur avancement pour qu'elles occupent des postes importants au Canada et partout ailleurs.

LES FINANCES

L'ÉTAT DE L'ÉCONOMIE

L'honorable Leo Housakos (leader de l'opposition) : Monsieur le leader du gouvernement, après 10 ans de gouvernements libéraux, le Canada est devenu un exportateur net de capitaux, sa position en matière d'investissements étrangers directs nets approchant désormais un déficit de 1 billion de dollars, le pire de l'histoire du pays. Le budget de 2025 tente d'y remédier avec ce qu'on appelle la superdéduction à la productivité et promet d'attirer des investissements en offrant un environnement fiscal concurrentiel. Toutefois, les critiques, notamment Fitch Ratings et le directeur parlementaire du budget, nous préviennent que les déficits persistants et les prouesses comptables sapent la crédibilité du pays, ce qui risque d'affaiblir le dollar, d'alimenter l'inflation et de faire grimper le loyer de l'argent. Comment le gouvernement peut-il prétendre favoriser les investissements et la productivité alors que son cadre budgétaire sape la stabilité économique que cherchent les investisseurs et qui leur inspire confiance?

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : Le nouveau gouvernement s'attache à tirer parti des investissements dans toute l'économie pour stimuler la productivité et la compétitivité du Canada et faire de l'économie du pays la plus forte parmi les pays du G7. Ce plan ambitieux permettra de mobiliser 1 000 milliards de dollars d'investissements sur cinq ans pour les provinces, les territoires, les municipalités, les communautés autochtones et le secteur privé. Ces investissements seront générés grâce au potentiel réalisé par l'intermédiaire des mines et de la construction de routes et de logements. Les deux premières phases des projets d'intérêt national soumis au Bureau des grands projets devraient générer au total 150 milliards de dollars d'investissements en capital. C'est cela, la responsabilité financière. C'est la responsabilité du gouvernement, et il la prend très au sérieux.

Le sénateur Housakos : La seule chose que vous avez stimulée, monsieur le leader du gouvernement, c'est l'irresponsabilité financière. Vous en êtes passés maîtres. La productivité est à son plus bas niveau depuis que le Canada participe aux études de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE, et cela de manière constante. La productivité est en baisse. Les déficits sont élevés. Même si l'on dépense moins tout en investissant davantage, on atteint des déficits records et on affaiblit ainsi le dollar canadien. Quelles sont les conséquences de la faiblesse du dollar canadien? Il est plus difficile pour les Canadiens d'acheter des fruits et des légumes, de faire le plein et d'avoir une capacité raisonnable de subvenir aux besoins de leur famille et de leurs enfants, de faire tourner l'économie et de donner un avenir aux générations futures...

Son Honneur la Présidente : Merci, sénateur Housakos.

Le sénateur Moreau : Les questions venant de l'opposition contiennent typiquement des incohérences, des inexactitudes et généralement aussi des insultes. Je crois qu'en l'occurrence, vous avez coché toutes les cases, sénateur Housakos. La réalité, c'est que les chiffres sont élevés en matière d'emploi et que l'économie connaît une bonne croissance. Le gouvernement investit. Vous avez parlé de déficit. Si vous voulez des chiffres, sachez que les pires déficits sont ceux que les conservateurs ont enregistrés...

Son Honneur la Présidente : Merci, sénateur Moreau.

LES AFFAIRES MONDIALES

L'AIDE À L'ÉTRANGER

L'honorable Mary Coyle : Sénateur Moreau, la première phrase de l'avant-propos du budget récemment déposé par le gouvernement dit :

Le monde change, en profondeur et en temps réel. Nous ne sommes plus dans une ère de calme, mais dans une période de changements majeurs.

Le Canada est reconnu dans le monde entier comme un chef de file qui défend les droits de la personne, la paix, la bonne gouvernance et la prospérité partagée et qui veille à l'obtention de résultats vérifiables. Dans ce même budget, il a été annoncé que l'aide à l'étranger serait réduite de 2,7 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années. Coopération Canada a réagi en déclarant que le Canada recule à un bien mauvais moment.

Sénateur Moreau, pourriez-vous expliquer pourquoi ces compressions ont été effectuées et si le gouvernement prévoit de collaborer avec ses précieux partenaires de la société civile canadienne afin de s'assurer qu'ils puissent continuer à mener à bien leur travail qui sauve des vies et renforce la démocratie?

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : Sénatrice, vous soulignez à juste titre que le Canada a été un chef de file en matière d'aide internationale, mais le gouvernement doit faire des choix responsables en ces temps très difficiles où il faut réduire les dépenses. En ce qui concerne la réduction du financement de l'aide au développement proposée dans le budget, il s'agit d'un domaine où la contribution du Canada a augmenté de manière disproportionnée par rapport à d'autres économies similaires, et c'est là que les coupes ont été effectuées. Ce fut une décision difficile, mais responsable. Une fois de plus, le gouvernement a été élu sur la base de deux principes importants : dépenser moins et investir davantage. En dépensant moins, en réduisant nos engagements là où ils étaient devenus disproportionnés, nous faisons des choix responsables.

Nous traversons une période difficile. Vous l'avez souligné, et je suis d'accord avec vous.

La sénatrice Coyle : C'est de cette façon que nous perdons notre position de leader, j'en ai bien peur. De plus, je pense que cela va à l'encontre de ce qui a été promis pendant la campagne électorale.

Quand on lui a demandé, lors du sommet du G20 en Afrique du Sud — et vous venez d'y faire référence — si le gouvernement avait toujours une politique étrangère féministe, le premier ministre a répondu : « [...] cet aspect fait partie de notre politique étrangère, mais je ne qualifierais pas notre politique étrangère de féministe. »

Il est inquiétant d'entendre cela pendant les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, surtout si l'on ajoute les compressions budgétaires que j'ai mentionnées plus tôt. Sénateur Moreau, pourquoi le premier ministre dit-il que le Canada s'éloigne...

Son Honneur la Présidente : Merci, sénatrice Coyle.

Le sénateur Moreau : Dans cette perspective, les actions sont aussi importantes que les paroles, sénatrice Coyle. Comme je l'ai dit hier, la ministre Anand a souligné dans son discours aux Nations Unies cet automne que la politique étrangère du Canada reposera sur trois principes : la défense et la sécurité, la souveraineté

économique et nos valeurs. Le féminisme est une valeur fondamentale du gouvernement et un élément important de sa politique étrangère.

[Français]

LE REVENU NATIONAL

LES DÉCLARATIONS DE REVENUS

L'honorable Suze Youance : Ma question s'adresse au représentant du gouvernement au Sénat. Dans le *Hill Times* du 21 novembre dernier, on soulignait que le budget de 2025 prévoyait que le gouvernement fédéral modifiera la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'autoriser l'Agence du revenu du Canada à produire des déclarations de revenus pour les Canadiens à faible revenu pour qu'ils puissent recevoir automatiquement leurs prestations. Cette mesure s'appliquera à l'année d'imposition 2025 et aux suivantes. Comment le gouvernement entend-il s'assurer que cette disposition sera effectivement traduite dans le projet de loi d'exécution du budget et qu'elle ne restera pas qu'une promesse budgétaire?

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : Sénatrice Youance, j'ai confiance que ce ne sera pas seulement une promesse qui sera mise en œuvre. Je fais des vérifications chaque année, et il est courant que les éléments figurant dans l'annexe législative du budget ne soient pas inclus dans le projet de loi d'exécution du budget. C'est une question de détail d'ordre juridique. Cela s'explique par diverses raisons, mais l'inclusion de la déclaration automatique des revenus pour les Canadiens à faible revenu dans le budget de 2025 témoigne de la ferme volonté du gouvernement d'atteindre cet objectif. J'ai l'assurance du gouvernement qu'il souhaite atteindre l'objectif qu'il s'est fixé.

La sénatrice Youance : Merci. Malgré la création du compte MonArgent de Postes Canada pour aider « les gens à prendre les commandes de leurs finances et de leur avenir », combien de Canadiens n'ont pas de compte d'épargne pour recevoir automatiquement leurs prestations? Quelles mesures concrètes prendra le gouvernement pour aider les plus vulnérables?

Le sénateur Moreau : Je vous remercie de la question complémentaire. Selon l'Association des banquiers canadiens, plus de 99 % des adultes canadiens posséderaient un compte bancaire. En ce qui concerne le projet du gouvernement visant à mettre en place une déclaration de revenus automatique, je crois comprendre et j'ai l'information selon laquelle ce travail est en cours.

[Traduction]

LES AFFAIRES MONDIALES

LE SOUTIEN À L'UKRAINE

L'honorable Rebecca Patterson : Sénateur Moreau, la fin de semaine dernière, j'ai assisté au Forum d'Halifax sur la sécurité internationale en compagnie de plusieurs de mes collègues. Il s'agit d'un événement de premier plan qui rassemble des gens issus de tous les horizons, allant de la société civile à l'industrie de la sécurité et de la défense, en passant par le monde politique. Des représentants des États-Unis et de l'Ukraine étaient également présents.

Les séances plénières ont porté sur l'état de la démocratie et les mesures à prendre pour la protéger des attaques incessantes contre nos libertés et l'ordre international fondé sur des règles. Oui, nous nous sommes concentrés sur l'état de la démocratie aux États-Unis et sur les dangers auxquels l'Ukraine est confrontée. Sous les cris de « honte », nos collègues américains, qui étaient également choqués, ont annoncé le plan en 28 points des États-Unis pour la capitulation de l'Ukraine — pardon — pour la « paix ». La Coalition des volontaires et l'Union européenne se sont réunies pour proposer une paix juste et durable pour et avec l'Ukraine. Sénateur Moreau, comment le Canada compte-t-il soutenir l'Ukraine dans le cadre de ce plan de paix ukrainien?

• (1440)

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : C'est une question très importante, madame la sénatrice. Le Canada et ses alliés sont unis dans leur désir de parvenir à une paix juste et durable pour le peuple ukrainien, qui le mérite. La priorité du gouvernement est de faire en sorte que des garanties de sécurité sont en place et que l'Ukraine soit une partie aux négociations, et non un élément faisant l'objet de négociations. Les manœuvres dilatoires de la Russie ont montré à maintes reprises que l'Ukraine est la seule partie qui prend la paix au sérieux. Par conséquent, le gouvernement a indiqué clairement que l'Ukraine doit se trouver dans la position la plus forte possible avant, pendant et après tout cessez-le-feu. Le gouvernement doit accentuer la pression sur l'économie et l'industrie de la défense russes jusqu'à ce que Poutine soit prêt à faire la paix. Le gouvernement élabore actuellement des mesures visant à exploiter pleinement la valeur de la Russie et à mobiliser ses actifs souverains afin que l'Ukraine dispose des ressources dont elle a besoin.

La sénatrice Patterson : Sénateur Moreau, le ministre McGuinty a également assisté au forum, et j'ai été très heureuse d'apprendre que le Canada va au-delà de ses engagements symboliques envers l'OTAN et l'Ukraine, en particulier compte tenu des bombardements intenses qui ont cours actuellement en Ukraine. Sénateur Moreau, quand le gouvernement transformera-t-il nos engagements en matière de défense en mesures concrètes, en particulier pour soutenir l'Ukraine, qui a si désespérément besoin de notre soutien, tant maintenant qu'à l'avenir?

Le sénateur Moreau : Je vous remercie de la question. Au sommet du G7, le premier ministre a annoncé un nouveau soutien militaire de 2 milliards de dollars destiné à l'Ukraine en cette période difficile pour ce pays. J'ai devant moi la liste du gouvernement du Canada précisant les dons de nature militaire à l'Ukraine et l'état actuel de ces dons. Je me ferai un plaisir de vous fournir une copie de la liste complète — qui est exacte en date d'hier — indiquant la façon dont l'argent canadien est dépensé pour l'aide militaire à l'Ukraine.

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

LA RECONNAISSANCE DES TITRES DE COMPÉTENCE DES IMMIGRANTS

L'honorable Danièle Henkel : Sénateur Moreau, le nouveau budget reconnaît un fait inquiétant : plus de la moitié des nouveaux arrivants diplômés travaillent dans des emplois bien en dessous de leurs compétences. Autrement dit, nous attirons des talents pour ne pas les utiliser. C'est une perte humaine et économique majeure.

[La sénatrice Patterson]

Le gouvernement prévoit 97 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer la reconnaissance des titres de compétence étrangers, mais sans objectifs, ni échéanciers, ni indicateurs. Rien n'oblige les provinces à livrer des résultats concrets. Pendant ce temps, la part d'immigrants économiques passera de 59 % à 64 %. Pourquoi ne pas lier les transferts fédéraux à des résultats mesurables sur la reconnaissance des compétences? Sinon, nous continuerons d'attirer des talents pour mieux les perdre.

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : Merci de poser la question.

Sur la question des transferts, le gouvernement fédéral a toujours préféré adopter une approche collaborative plutôt que coercitive avec les provinces. Il en va de même dans le domaine du travail, des emplois spécialisés des emplois occupés par des personnes immigrantes qui veulent travailler au Canada. Le Parlement du Canada a une compétence limitée pour ce qui est du travail exécuté dans les champs de compétence provinciale.

Vous l'avez mentionné : le gouvernement du Canada a établi un fonds pour collaborer avec les provinces et les territoires afin de reconnaître les titres de compétence d'une manière plus juste, rapide et transparente. Avec le projet de loi C-5 qui a été adopté — il s'agissait du premier projet de loi qui a reçu la sanction royale depuis les élections —, le gouvernement a déjà démarré le travail en vue d'établir un système national de reconnaissance mutuelle par lequel les biens, les services ou les travailleurs qui respectent les exigences fédérales...

Son Honneur la Présidente : Je vous remercie, sénateur Moreau.

La sénatrice Henkel : Je vous remercie, sénateur Moreau.

La reconnaissance des titres étrangers est traitée comme un simple enjeu d'intégration. Or, c'est un frein structurel à la croissance. Le gouvernement est-il prêt à faire de la reconnaissance des titres étrangers un indicateur économique à part entière, au même titre que le taux d'emploi ou la productivité, afin de mesurer enfin la pleine utilisation des compétences au Canada?

Le sénateur Moreau : Je vais simplement compléter la réponse précédente.

Je parlais d'un système national de reconnaissance mutuelle par lequel les biens, les services ou les travailleurs qui respectent les exigences du fédéral, de l'une des provinces ou de l'un des territoires seraient reconnus comme respectant celles de tous. C'est un allègement, en un sens.

En ce qui concerne votre question complémentaire, je n'ai pas d'information en particulier sur le fait que de nouveaux indicateurs économiques seraient mis en place. Si cela devait être le cas ou si j'ai cette information, je serai heureux de vous la communiquer.

[Traduction]

LES FINANCES

LE COÛT DE LA VIE

L'honorable Leo Housakos (leader de l'opposition) : Monsieur le leader du gouvernement, je vous assure que l'opposition n'a pas l'intention de tenir des propos insultants ou inexactes. Il est toutefois insultant pour l'intelligence des Canadiens et pour cette institution d'obtenir de la part du gouvernement des

réponses totalement inexactes à des questions fondamentales. D'ailleurs, chers collègues, vous n'avez qu'à taper dans Google « Premiers ministres canadiens ayant augmenté le plus l'endettement du Canada », et — ô surprise — trois noms apparaissent : Justin Trudeau — le champion — Louis St-Laurent et, bien sûr, Pierre Elliott Trudeau. Qu'ont-ils tous en commun, monsieur le leader? Je vous laisse répondre à cette question.

Dans le cas de Justin Trudeau, en une décennie, il a augmenté la dette par habitant au Canada de 35,3 %. Vous devez admettre que c'est un problème d'enregistrer des déficits et des dettes de cette ampleur. Cela affaiblit le dollar canadien et la vigueur de l'économie. Vous aurez raison de dire que je suis très nostalgique de l'époque où le dollar canadien était plus fort que le dollar américain. Vous souvenez-vous de cette époque? Pouvez-vous me dire pourquoi?

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : Je constate que vous insistez — et vous l'avez fait à maintes reprises pendant la période des questions — pour décrire les 10 dernières années comme un cauchemar pour le Canada. Le croyez-vous vraiment? C'est ce que prétend la sénatrice Batters, mais vous savez quoi? Les Canadiens ne sont pas d'accord avec vous, et ils vous l'ont très clairement fait savoir lors des dernières élections fédérales. Vous devriez prendre le temps d'essayer de comprendre ce que vous disent les Canadiens au lieu d'essayer de décrire des choses auxquelles les Canadiens ne croient pas. C'est mon humble suggestion.

Le sénateur Housakos : J'aurais beaucoup de questions à poser, monsieur le leader du gouvernement, et je peux vous dire que c'est un plaisir de revenir au portrait de l'élection générale. N'oublions pas que 41,3 % des Canadiens ont voté contre votre programme. Un nombre croissant de Canadiens font la file aux soupes populaires et n'ont pas les moyens de nourrir leurs enfants. Voilà les gens dont nous nous préoccupons. Nous nous soucions des Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts. Je suis heureux que vous pensiez aux 48 % des électeurs qui ont voté pour votre gouvernement. Qu'en est-il de ceux qui souffrent et qui espèrent un certain répit?

Le sénateur Moreau : Je vous remercie. Le gouvernement gouverne pour tous les Canadiens. C'est la raison pour laquelle nous prenons des mesures responsables. Prendre des mesures responsables, c'est investir dans les infrastructures et créer des situations propices à la croissance de l'économie et à la création d'emplois. Les emplois sont à la hausse et l'inflation est en baisse. C'est une bonne nouvelle. Pourquoi n'arrivez-vous pas à reconnaître qu'il y a de bonnes choses qui se produisent au Canada, au lieu d'essayer de présenter ce pays comme un lieu cauchemardesque?

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

LE REGISTRE POUR LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE D'INFLUENCE ÉTRANGÈRE

L'honorable Yuen Pau Woo : Bonjour, sénateur Moreau. En juin 2024, nous avons adopté le projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère, qui comprenait une disposition prévoyant la création du Registre pour la transparence en matière d'influence étrangère. Nous ne jouissons toujours pas de cette transparence. Pourriez-vous faire le point sur les derniers développements concernant ce registre et, plus particulièrement, nous dire si des consultations ont été menées afin d'obtenir des commentaires sur la forme de ce registre, notamment auprès de

ceux qui craignent d'être injustement visés par celui-ci en raison de sa définition très large des « arrangements » avec une entité étrangère. Merci.

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : L'ingérence étrangère et la répression transnationale constituent de graves menaces pour les Canadiens et les institutions canadiennes. Le gouvernement est déterminé à assurer la sécurité des Canadiens, ce qui veut entre autres dire mettre en œuvre le Registre pour la transparence en matière d'influence étrangère. Pour répondre à votre question, je crois comprendre que ce registre devrait être mis en œuvre d'ici la fin de l'année. C'est l'information dont je dispose. Le gouvernement donnera aux organismes de sécurité nationale davantage d'outils pour lutter contre les menaces modernes et demeurer vigilant face à l'ingérence étrangère afin de protéger notre sécurité et notre démocratie.

Le sénateur Woo : La fin de l'année approche à grands pas. Je ferai remarquer que la loi exige que l'on consulte tous les leaders des groupes reconnus au Sénat avant la nomination d'un commissaire. Pourriez-vous nous dire si vous avez été consulté?

• (1450)

Plus précisément, pouvez-vous nous donner l'assurance que le commissaire désigné viendra témoigner devant le Sénat en comité plénier afin que nous puissions également discuter avec cette personne pour évaluer la pertinence de sa nomination?

Le sénateur Moreau : En ce qui concerne la nécessité de ce témoignage, je vais devoir vérifier auprès du gouvernement. Dès que j'aurai obtenu la réponse — et je suis sûr qu'il y a une réponse à cette question —, je vous en ferai part.

[Français]

LE PATRIMOINE CANADIEN

LES SERVICES OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE

L'honorable Réjean Aucoin : Sénateur Moreau, le Programme d'action communautaire pour les enfants, ou PACE, est un programme fédéral financé à 54 millions par année. Ce programme fournit un soutien essentiel aux enfants vulnérables partout au pays, avec 380 projets qui offrent des services à plus de 191 000 enfants et parents, et ce, chaque année.

Pourtant, en Nouvelle-Écosse, où vit une communauté acadienne et francophone, une situation bien particulière est préoccupante : aucun organisme francophone n'a pu avoir accès à ce programme depuis 30 ans. L'Agence de la santé publique du Canada refuse d'envoyer au Centre d'appui à la petite enfance de la Nouvelle-Écosse le formulaire de demande en invoquant un critère administratif inchangé depuis le lancement du programme. Cette situation perdure, malgré la décision rendue en 2013.

Que fait le gouvernement fédéral pour corriger cette situation?

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : Vous me permettez de souligner le 50^e anniversaire de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. C'est un bon moment pour poser cette question. Vous avez eu la gentillesse de m'en informer et vous soulevez avec beaucoup d'à-propos l'importance du Programme d'action communautaire

pour les enfants. Le gouvernement fédéral fait écho à votre sentiment, et c'est pour cette raison qu'il a continué son financement au cours des 30 dernières années.

Sur la question liée à la Nouvelle-Écosse en particulier, j'ai tenté d'obtenir de l'information sur le cas que vous soulevez. Malheureusement, je ne l'ai pas encore obtenue.

Je réitère toute l'importance que j'accorde à la langue française. Je l'ai dit dans mon premier discours au Sénat. J'irai assurément chercher l'information pour vous la transmettre. Il semble assez difficile d'expliquer pourquoi il est impossible de faire en sorte que des fonds fédéraux qui existent ne puissent pas être acheminés dans une province donnée. Je vais certainement relayer votre inquiétude et je vous reviendrai sur cette question, sénateur Aucoin.

Le sénateur Aucoin : Puisque le gouvernement reconnaît l'importance du Programme d'action communautaire pour les enfants, pourrait-il préciser des mesures concrètes qui seront mises en œuvre, et dans quel délai? Vous avez répondu en partie à ma question, mais j'aimerais vous entendre là-dessus.

Le sénateur Moreau : Je partage tout à fait votre inquiétude sur le fait qu'un programme fédéral qui est disponible ne peut pas être acheminé dans une des provinces du Canada. J'irai chercher l'information. Que la justification soit bonne ou non, je vous assure que je vous reviendrai pour vous la transmettre.

LES AFFAIRES MONDIALES

LA STRATÉGIE DU CANADA POUR L'AFRIQUE

L'honorable Amina Gerba : Monsieur le leader, en mars dernier, le Canada a annoncé une nouvelle Stratégie pour l'Afrique. Pourtant, tout récemment, à la réunion du G20 en Afrique du Sud, le premier ministre a déclaré que l'Afrique ne figurait pas parmi les grandes priorités du Canada.

Sénateur Moreau, à l'heure où tous les partenaires du G7 investissent massivement en Afrique et où le continent devient un espace de compétition entre les grandes puissances, comment expliquer une telle contradiction entre la stratégie que le gouvernement canadien a lancée il y a quelques mois et cette déclaration préoccupante du premier ministre en Afrique du Sud?

L'honorable Pierre Moreau (représentant du gouvernement au Sénat) : Sénatrice Gerba, vous le savez, car vous portez un intérêt tout à fait particulier à cette question : le Canada et les pays du continent africain ont une très longue histoire de collaboration pour ce qui est de faire avancer des priorités communes.

Au cours des cinq dernières années, le Canada a investi près de 5 milliards de dollars pour soutenir le développement du continent africain.

Lors de son séjour en Afrique du Sud, le premier ministre a annoncé l'ouverture du nouveau bureau de FinDev Canada au Cap. Ce bureau permettra aux entreprises canadiennes d'avoir accès à de nouvelles possibilités sur l'ensemble du continent. Les relations diplomatiques et économiques entre le Canada et les pays d'Afrique nous porteront vers une grande coopération économique et des partenariats en matière de paix et de prospérité. J'ai l'assurance du gouvernement selon laquelle le continent africain et les investissements, et plus particulièrement la dernière visite du premier ministre en Afrique du Sud, confirment l'intérêt du Canada vis-à-vis du continent africain.

[Le sénateur Moreau]

La sénatrice Gerba : Sénateur Moreau, je comprends les annonces, mais le premier ministre a manqué une chance de parler à ses homologues africains en sol africain. Doit-on comprendre que l'Afrique ne redeviendra une priorité que lorsque le Canada se lancera de nouveau à la recherche d'un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies?

Le sénateur Moreau : Sincèrement, je ne vois pas comment on peut faire un lien entre ces deux éléments. Le Canada ne fait pas partie du Conseil de sécurité. Malgré tout, je vous ai indiqué que les investissements du Canada sur le continent africain au cours des cinq dernières années s'élevaient à 5 milliards de dollars. On ne marchande pas l'importance des relations diplomatiques et économiques entre le Canada et un continent aussi important que l'Afrique à partir des intentions politiques à l'échelle des Nations Unies.

Je peux vous confirmer que la mise en œuvre de la Stratégie du Canada pour l'Afrique est en cours, conformément aux priorités annoncées par le gouvernement et par le premier ministre.

ORDRE DU JOUR

PROJET DE LOI N^o 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

AUTORISATION À CERTAINS COMITÉS D'ÉTUDIER LA TENEUR DU PROJET DE LOI

L'honorable Patti LaBoucane-Benson (coordonnatrice législative du représentant du gouvernement au Sénat), conformément au préavis donné le 25 novembre 2025, propose :

Que, nonobstant toute disposition du Règlement, tout ordre antérieur ou toute pratique habituelle :

1. conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, déposé à la Chambre des communes le 18 novembre 2025, avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat;
2. de plus, les comités suivants soient individuellement autorisés à examiner la teneur des éléments suivants du projet de loi C-15 :
 - a) le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts : les éléments de la section 8 de la partie 5;
 - b) le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie : les éléments des sections 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 22, 23, 37, 39, 43 et 45 de la partie 5;
 - c) le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles : les éléments des sections 32, 40, 41 et 42 de la partie 5;

- d) le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans : les éléments de la section 33 de la partie 5;
 - e) le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international : les éléments des sections 18 et 27 de la partie 5;
 - f) le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones : la partie 4 et les éléments de la section 35 de la partie 5;
 - g) le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles : les éléments des sections 30 et 31 de la partie 5;
 - h) le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants : les éléments des sections 19, 20 et 21 de la partie 5;
 - i) le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie : les éléments des sections 25, 36 et 44 de la partie 5;
 - j) le Comité sénatorial permanent des transports et des communications : les éléments des sections 1, 2, 24, 28 et 29 de la partie 5;
3. chacun des comités indiqués au point 2, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-15 :
- a) soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 13 février 2026;
 - b) soit autorisé à déposer son rapport auprès de la greffière du Sénat si le Sénat ne siège pas à ce moment-là;
4. au fur et à mesure que les rapports des comités autorisés à examiner la teneur d'éléments particuliers du projet de loi C-15 sont déposés au Sénat, ils soient inscrits à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance, à condition que si un rapport est déposé auprès de la greffière, l'étude de ce rapport soit inscrite à l'ordre du jour de la séance qui suit celle où le dépôt est consigné aux *Journaux du Sénat*;
5. le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à prendre en considération les rapports déposés conformément au point numéro 3 au cours de son examen de la teneur complète du projet de loi C-15;
6. le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à déposer son rapport auprès de la greffière si le Sénat ne siège pas à ce moment-là.

Son Honneur la Présidente : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

PROJET DE LOI SUR LE RÉSEAU DE DIGUES DE L'ISTHME DE CHIGNECTO

DEUXIÈME LECTURE—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Quinn, appuyée par l'honorable sénatrice Osler, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-216, Loi déclarant le réseau de digues de l'isthme de Chignecto et ses ouvrages connexes comme étant des ouvrages à l'avantage général du Canada.

Son Honneur la Présidente : Sénateur Quinn, voulez-vous prendre la parole?

L'honorable Jim Quinn : J'interviens dans le débat.

Son Honneur la Présidente : Avant que vous ne commenciez, je désire informer le Sénat que si l'honorable sénateur Quinn prend la parole maintenant, son intervention aura pour effet de clore le débat sur la motion tendant à la deuxième lecture de ce projet de loi.

Y a-t-il d'autres sénateurs qui souhaitent intervenir dans le débat?

L'honorable Bernadette Clement : Honorables sénateurs, je tiens à vous informer que nous avons un intervenant. Je propose donc l'ajournement du débat.

(Sur la motion de la sénatrice Clement, le débat est ajourné avec dissidence.)

• (1500)

PROJET DE LOI SUR LE MOIS DU PATRIMOINE HELLÉNIQUE

DEUXIÈME LECTURE

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Loffreda, appuyée par l'honorable sénatrice Coyle, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-220, Loi désignant le mois de mars comme Mois du patrimoine hellénique.

L'honorable Leo Housakos (leader de l'opposition) : Honorables sénateurs, je prends aujourd'hui la parole, rempli de fierté en tant que Canadien, enfant d'immigrants grecs et personne ayant grandi dans la communauté grecque dynamique de Montréal, pour appuyer sans réserve le projet de loi S-220 du sénateur Loffreda, Loi désignant le mois de mars comme le Mois du patrimoine hellénique.

Avant de poursuivre, permettez-moi tout d'abord de remercier le sénateur Loffreda d'avoir parrainé le projet de loi, d'en avoir été le fervent défenseur au cours de nombreuses législatures et de n'avoir jamais renoncé à le faire adopter.

Je sais que cet engagement découle du profond respect et de l'amitié que le sénateur Loffreda voue à la communauté hellénique, non seulement à Montréal, mais partout au Canada. Le sénateur Loffreda travaille sans relâche depuis des années pour que les contributions de cette communauté soient reconnues à l'échelle nationale. Je lui en suis profondément reconnaissant, tout comme l'est la communauté. Nous avons adopté le sénateur Loffreda comme l'un des nôtres.

Je veux vous faire part d'une expérience que j'ai vécue aujourd'hui, chers collègues. J'ai fait une recherche sur Google avec les mots « politiciens gréco-canadiens ». À ma grande surprise, ce n'est pas l'honorable Leo Housakos qui apparaît en premier parmi les politiciens canadiens de premier plan, mais Tony Loffreda. Cela montre à quel point il aime la communauté.

La semaine dernière, à Montréal, j'ai eu une réunion avec des dirigeants de la communauté italienne. Ils m'ont d'abord dit qu'ils ne comprenaient pas : Tony est l'un des leurs, mais il passe plus de temps avec la communauté grecque qu'avec la communauté italienne.

Je leur ai indiqué que je comprenais parfaitement la situation. Il existe deux types de personnes dans le monde : celles qui sont grecques et celles qui voudraient être grecques. J'ai expliqué que le sénateur Loffreda appartenait à la seconde catégorie.

Chers collègues, au-delà de la reconnaissance que ce projet de loi apporterait aux Hellènes de tout le Canada, il invite tous les Canadiens à réfléchir à une tradition qui remonte à plus de trois millénaires.

L'hellénisme est plus qu'une simple culture : c'est une vision du monde et un engagement en faveur de la dignité humaine, de la quête du savoir et de la conviction que des personnes libres, agissant ensemble, peuvent façonner le destin de leur société. C'est le terreau dans lequel ont germé la démocratie, la philosophie, le théâtre, la médecine, les mathématiques, les sciences politiques et bien d'autres notions.

Je dis toujours que l'hellénisme n'a pas de frontières. Il n'a pas de caractère ethnique. C'est un esprit général que les gens peuvent choisir d'adopter ou non.

C'est à Athènes qu'est née l'idée de démocratie, cette notion radicale selon laquelle le pouvoir n'appartient pas au roi, mais au peuple.

Le terme « démocratie » provient du mot grec « *demokratia* », qui signifie littéralement « pouvoir au peuple ». C'est dans l'Agora que les citoyens débattaient, critiquaient, interrogeaient et responsabilisaient leurs dirigeants, ce qui correspond en grande partie à ce que fait l'opposition ici même. Je vous invite tous à vous rendre à l'Agora d'Athènes et à marcher parmi les pierres où siégeait le premier sénat il y a des milliers d'années.

C'est dans la tête de penseurs tels que Socrate que l'esprit critique a pris forme, cette conviction que la vérité ne peut être trouvée que lorsque nous remettons en question les idées reçues, que nous demandons des comptes aux tenants du pouvoir et que nous engageons un dialogue honnête les uns avec les autres.

Les enseignements de Socrate, de Platon et d'Aristote ne sont pas restés confinés à l'Antiquité. Leurs idées ont façonné la Renaissance, inspiré les Lumières et influencé les fondements mêmes des sociétés démocratiques modernes, y compris la nôtre, au Canada. Leurs voix résonnent encore aujourd'hui dans nos tribunaux, dans nos classes et dans cette enceinte.

Toutefois, l'hellénisme n'est pas seulement une histoire d'idées abstraites; c'est une histoire longue et bien documentée de courage et de sacrifice pour la défense de la liberté.

Nous nous souvenons des 300 Spartiates à Thermopyles, qui ont pris position dans un passage étroit pour résister à la tyrannie; des Athéniens à Marathon, dont la victoire sur un vaste empire a préservé la jeune flamme de la démocratie; ou encore de la bataille de Salamine, où une petite flotte de Grecs combattant pour leur patrie a vaincu une puissante marine et changé le cours de l'histoire.

Au fil des siècles, la lutte des Grecs pour la liberté s'est poursuivie. Pendant 400 ans, sous l'occupation ottomane, la langue, la foi et l'identité grecques ont été réprimées. De nombreuses écoles ont été interdites. Pourtant, la communauté grecque, des gens ordinaires, des prêtres et des enseignants ont risqué leur vie pour enseigner aux enfants dans les sous-sols des églises et dans des coins éclairés à la chandelle. C'est grâce à ces rassemblements clandestins que la langue grecque, la foi orthodoxe et le rêve de la libération ont été préservés.

En 1821, ce rêve s'est concrétisé avec la guerre d'indépendance de la Grèce, dont le cri de ralliement, la liberté ou la mort, a inspiré les philhellènes partout en Europe et même en Amérique du Nord. L'État grec moderne est né de cet engagement indéfectible envers l'identité, la culture et la foi, un triomphe célébré par les Hellènes du monde entier chaque année en mars, à l'occasion de la Fête de l'indépendance de la Grèce. Le mois de mars est donc le moment idéal pour rendre hommage aux Hellènes du Canada, comme nous cherchons à le faire avec le projet de loi. Chers collègues, le mois de mars approche à grands pas.

Au XX^e siècle, pendant la Seconde Guerre mondiale, la Grèce s'est à nouveau illustrée comme un modèle de courage. Le 28 octobre 1940 — qu'on appelle aujourd'hui le jour du Non —, les Grecs ont répondu à l'ultimatum lancé par l'Italie fasciste de Mussolini par un simple « non ». Non à l'occupation. Non à la tyrannie. Non à la capitulation. Leur résistance a été la première victoire des Alliés en Europe et a inspiré le monde entier. Comme Winston Churchill l'a dit à ce moment-là, nous ne dirons pas que les Grecs combattent comme des héros, mais que les héros combattent comme des Grecs.

Honorables sénateurs, je pourrais continuer ainsi. Ces histoires ne sont pas seulement des récits confinés aux livres d'histoire ni même des souvenirs lointains pour les Canadiens d'origine grecque. Ce sont les histoires que nos parents et nos grands-parents ont apportées quand ils sont venus au Canada. Ce sont les histoires qui ont façonné leurs valeurs : l'amour de la liberté, le respect de la démocratie, le dévouement à l'éducation et au travail inlassable, ainsi que le courage de persévérer contre toute attente et d'être des citoyens canadiens responsables dans la nouvelle patrie qu'ils ont tous adoptée.

Quand les immigrants grecs ont débarqué sur nos côtes au début du XIX^e siècle, voire avant, ils ont apporté ces valeurs. À mesure que leur nombre augmentait au début du XX^e siècle, ils ont créé des institutions pour faire en sorte que la génération suivante ne perde jamais le lien avec leur legs. C'est là toute la beauté du Canada, où l'on peut être d'origine grecque et à la fois Québécois et Canadien sans aucune dichotomie.

En 1906, ma ville, Montréal, a vu l'ouverture de sa première église orthodoxe grecque, qui est devenue un point d'ancrage spirituel et culturel pour la communauté en pleine croissance.

Peu après, les premières écoles grecques ont vu le jour. Elles poursuivent aujourd'hui leur mission dans diverses villes canadiennes, avec pour objectif de veiller à ce que les jeunes Hellènes grandissent en maîtrisant non seulement les deux langues officielles de ce grand pays, mais aussi l'histoire, les traditions et les idéaux philosophiques de nos ancêtres.

Aujourd'hui, les écoles, les églises, les journaux et les organismes communautaires grecs poursuivent cette mission partout au Canada. Ils enseignent la culture hellénique non pas comme une relique du passé, mais comme une philosophie vivante qui continue de prospérer dans l'esprit démocratique de notre pays. Au fil des ans, cet incroyable réseau a été le théâtre de nombreuses réussites.

Les 500 000 Hellènes d'origine grecque vivant au Canada ont apporté leur contribution à la vie quotidienne, à la scène politique, aux milieux universitaire et médical, ainsi qu'aux secteurs de la télévision et des sports. Parmi eux figure le premier Grec à avoir foulé le sol de ce merveilleux pays, l'homme qui a découvert le détroit de Juan de Fuca en 1592, en Colombie-Britannique. En effet, le vrai nom de Juan de Fuca était Ioannis Fokas, un explorateur au service du roi d'Espagne qui a été l'une des premières personnes à découvrir la superbe région qu'est l'Ouest de notre magnifique pays.

Mike Lazaridis, l'inventeur du téléphone intelligent — un appareil que nous tenons pour acquis de nos jours — est le fondateur de BlackBerry; Paul Kefalas est l'ancien PDG d'Asea Brown Boveri inc., ou ABB.

Bien sûr, il n'y a pas beaucoup de restaurants au Canada qui ne sont pas imprégnés de la culture hellénique. D'ailleurs, à Montréal, on dit que la moitié de restaurants possède un gérant ou un propriétaire grec.

• (1510)

Foodtastic fait partie des plus grands exploitants de restaurants du pays. Les frères Mammias, qui sont de bons amis, exploitent Milestones, Second Cup, Quesada, Carlos & Pepe's et La Belle & La Bœuf, parmi d'autres. Je pourrais parler longtemps de l'impact de la communauté grecque au sein de l'industrie alimentaire.

Dans le domaine des sciences et de la médecine, il y a le Dr Apostolos Papageorgiou, l'un des néonatalogistes les plus célèbres et les plus renommés au monde, qui a été à la tête du service de néonatalogie à l'Hôpital général juif de Montréal.

Alex Anthopoulos est un dirigeant de la Ligue majeure de baseball. Il a travaillé pour les Dodgers de Los Angeles ainsi que pour les Red Sox de Boston et il a été pendant plusieurs années le formidable directeur général des Blue Jays de Toronto. Il y a aussi des personnalités de la télévision comme George Stroumbouloupoulos et Vassy Kapelos, ainsi que le plus grand animateur de radio de Montréal, Elias Makos, qui a très souvent invité le sénateur Loffreda à son émission pour débattre de leurs idées divergentes.

Bien sûr, le meilleur sonneur du pays... Vous m'excuserez, sénatrice Dasko, je suis tenu d'attribuer cet honneur à Nik Nanos, du moins dans ce discours.

Il y a de grands sportifs canadiens. Vous serez heureux d'apprendre qu'Alexandre Despatie est d'origine grecque, tout comme José Théodore, l'un des grands gardiens de but, qui a joué pour les Canadiens de Montréal, et Nick Kypreos, très connu dans l'émission *Hockey Night in Canada*.

Bien sûr, notre engagement politique est également important, tout comme notre responsabilité envers notre communauté. Nous avons des ministres comme Demetrios Nicolaides, ministre de l'Éducation et de la Garde d'enfants de l'Alberta. Nous avons eu Labi Kousoulis, un ancien ministre des Finances en Nouvelle-Écosse — si je ne m'abuse, M. MacDonald. Bien sûr, il fait partie du mauvais parti, mais il n'en reste pas moins un grand Grec de Nouvelle-Écosse. Bien sûr, nous avons eu notre Christos Sirros, de Montréal, qui a été ministre libéral des Ressources naturelles au sein du gouvernement du Québec.

Dans cette grande institution, même si le sénateur Loffreda est le premier résultat à apparaître lorsque l'on recherche « politiciens grecs » dans Google... Je suis désolé de vous décevoir tous. Lorsque j'ai dit aujourd'hui à l'une des membres du personnel de mon bureau que je voulais dresser une liste des premiers sénateurs d'origine hellénique, elle m'a regardé et m'a dit : « Eh bien, c'est vous. » Je lui ai répondu : « Non, je ne suis même pas le deuxième ni le troisième. » Je suis fier de dire qu'il y a eu bien avant moi de grands sénateurs d'origine hellénique. Je rends hommage aujourd'hui à Philippe Deane Gigantès, qui a été nommé dans les années 1970 par le premier ministre Trudeau, au Dr Staff Barootes, que j'ai eu l'honneur et le privilège de rencontrer en Saskatchewan et qui a été nommé par Brian Mulroney, et, bien sûr, à Pana Merchant, nommée par le premier ministre Jean Chrétien, avec qui j'ai eu le grand privilège de travailler pendant de nombreuses années en cet endroit.

Du côté des élus, nous avons actuellement d'excellents Hellènes qui représentent tous les partis politiques : Costas Menegakis, Emmanuella Lambropoulos, Annie Koutrakis, Peter Fragiskatos, et peut-être d'autres encore que je ne connais même pas.

La communauté apporte donc sa contribution dans tous les domaines et dans tous les secteurs. Au bout du compte, nous sommes tous très fiers de pouvoir dire que, depuis des générations, nous sommes vraiment des Canadiens d'origine grecque et non des Grecs qui se trouvent à être Canadiens. C'est très important. C'était vraiment la plus grande réussite de la génération de mes parents, qui sont venus dans ce pays en tant qu'immigrants : voir leurs enfants prendre la place qui leur revient. Il est important de ne pas avoir de Canadiens « à trait d'union » dans ce pays. Nous sommes tous Canadiens; nous avons simplement des origines différentes, mais des expériences très similaires.

Ainsi, honorables sénateurs, désigner le mois de mars comme le Mois du patrimoine hellénique nous permettrait de reconnaître cet héritage extraordinaire. Cela donnerait l'occasion aux Canadiens de toutes origines de découvrir les contributions de la Grèce et de l'hellénisme à la civilisation mondiale, ainsi que les contributions des Canadiens d'origine grecque au tissu social, culturel et économique du pays.

Pour moi et pour beaucoup d'entre nous, le projet de loi rend hommage à nos parents et à nos grands-parents qui ont traversé des océans avec pour seuls bagages leur espoir et leur détermination. Ils ont construit des restaurants, des entreprises, des centres communautaires et des écoles portant le nom de philosophes qui ont vécu 2 500 ans avant eux. Ils ont adopté sans réserve le Canada tout en préservant les traditions de leur pays d'origine, et ils ont ainsi enrichi notre pays.

Honorables sénateurs, je conclurai en disant que le Mois du patrimoine hellénique vise non seulement à célébrer le passé, mais aussi à renouveler notre engagement envers les valeurs qui unissent les Canadiens : la démocratie, la liberté, la justice, la primauté du droit et la dignité humaine, qui constituent, selon moi, l'identité fondamentale du Canada. Le projet de loi nous offre justement

l'occasion de le faire. C'est pourquoi je l'appuierai sans réserve. J'exhorte le Sénat à faire de même et à accélérer son adoption sans plus tarder.

Étant donné que le Sénat a adopté de nombreux projets de loi similaires visant à instituer un mois du patrimoine sans qu'ils aient à faire l'objet d'un examen en comité, je suis convaincu qu'il n'y a aucune raison de renvoyer le projet de loi au comité pour que ce dernier l'examine en profondeur, d'autant plus que son contenu est clair, concret et largement appuyé par la communauté. Ce genre de projets de loi a souvent été traité comme une question de respect et de reconnaissance, car il illustre une vérité largement acceptée, à savoir qu'il est important de célébrer les contributions des communautés qui composent le tissu social du Canada.

Je crois que les Canadiens d'origine grecque attendent cette reconnaissance depuis assez longtemps. Leurs réalisations dans ce pays sont bien documentées. Le projet de loi nous donne l'occasion de les remercier comme il se doit, et je demande votre appui pour que cela se concrétise sans plus tarder.

Je vous remercie, chers collègues, de m'avoir écouté.

L'honorable Denise Batters : Sénateur Housakos, acceptez-vous de répondre à une question?

Le sénateur Housakos : Pourvu que vous soyez gentille.

La sénatrice Batters : Je suis très gentille.

Sénateur Housakos, étant donné que vous êtes pleinement d'origine grecque — et je crois que vos deux parents ont quitté la Grèce pour s'installer au Canada —, vous connaissez très bien de nombreuses facettes du patrimoine grec. Je suis sûr que, tout au long de votre vie, vous en avez exploré un bon nombre. J'aimerais donc que vous nous parliez brièvement de quelques-unes de vos facettes préférées du patrimoine grec. Le projet de loi dont nous discutons vise à établir un mois du patrimoine hellénique. Qu'il s'agisse de certains de vos plats grecs préférés ou de vos traditions culturelles préférées, j'aimerais en savoir un peu plus à leur sujet.

Le sénateur Housakos : Je vais vous raconter une anecdote qui plaira à de nombreux Canadiens d'origine hellénique et à laquelle ils s'identifieront probablement.

La langue est un aspect fondamental de la culture, tant dans le cas de mes origines québécoises que de mes racines helléniques. Mes deux parents ont immigré ici : ma mère en 1957 et mon père en 1959. À l'époque, il était d'usage d'envoyer les enfants de parents grecs à l'école du samedi dès leur plus jeune âge. Dans les communautés grecques partout au Canada, ceux d'entre nous qui ont vécu cette expérience disent toujours que c'est probablement la chose que nous aimions le moins, car il y a mieux à faire le samedi matin.

En plus de ma culture, je suis tombé amoureux du hockey à un très jeune âge. Le meilleur moment pour aller au parc et jouer au hockey, notre sport national, c'était le samedi matin. Or j'étais contraint d'aller à l'école grecque chaque samedi matin, à neuf heures, et les cours duraient une éternité, jusqu'à 12 h 30.

Je sais que vous aurez du mal à le croire, car je suis un modèle de droiture et très conservateur, mais je devais trouver un moyen de me défilier de l'obligation d'aller à l'école grecque. J'ai donc été un peu turbulent, au point que le directeur et le professeur ont appelé ma mère et lui ont dit : « Venez chercher ce garçon ». Je m'étais tellement mal comporté qu'ils ne voulaient plus jamais me voir là-bas.

Ma mère ne l'a pas trouvé drôle. Après cela, j'ai pu jouer au hockey. Vous direz : « Bon sang, votre mère vous aimait vraiment. » Que Dieu la bénisse, peu importe d'où elle nous regarde, car elle n'a pas sévi. Elle m'a permis de ne plus aller à l'école grecque et elle m'a laissé jouer au hockey. Pourtant, même si je n'ai pas fait d'études grecques et que mon épouse s'est rendue jusqu'à la 9^e année, mon grec, elle en conviendra, est plus fluide que le sien. C'est pourquoi je dis toujours qu'au bout du compte, il n'y a pas que l'école qui peut nous enseigner nos origines, il y a aussi le cœur.

Son Honneur la Présidente : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la deuxième fois.)

RENVOI AU COMITÉ

L'honorable Tony Loffreda : Honorables sénateurs, je remercie le sénateur Housakos de son discours éloquent. Nous débattons de beaucoup de questions, mais nous sommes d'accord sur ce projet de loi. Je vous remercie de votre discours et de vos compliments.

Son Honneur la Présidente : Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

(Sur la motion du sénateur Loffreda, le projet de loi est renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.)

• (1520)

PROJET DE LOI SUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

DEUXIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Salma Ataullahjan propose que le projet de loi S-235, Loi concernant la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, soit lu pour la deuxième fois.

(Sur la motion de la sénatrice Ataullahjan, le débat est ajourné.)

LA VALEUR DU TOURISME POUR L'ÉDIFICATION DU PAYS

INTERPELLATION—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénatrice Sorensen, attirant l'attention du Sénat sur l'importance du tourisme pour le développement national au Canada.

L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia : Honorables sénateurs, je suis ravi de répondre à l'interpellation de la sénatrice Sorensen, qui attire l'attention du Sénat sur l'importance du tourisme pour le développement national au Canada.

Sénatrice Sorensen, je vous remercie de défendre inlassablement les intérêts de ce secteur dynamique.

Chers collègues, le tourisme à Terre-Neuve-et-Labrador contribue de manière fondamentale à l'économie et à la culture dynamique de notre province. Ce secteur génère chaque année plus de 1,1 milliard de dollars pour l'économie locale et fait vivre plus de 20 000 résidents. Il touche tous les coins de la province, des centres-villes aux petits villages isolés et aux villages côtiers.

Le tourisme est un véritable moteur de la construction nationale et de la prospérité régionale, puisqu'il soutient les petites entreprises, renforce les communautés et stimule la création d'emplois.

Terre-Neuve-et-Labrador captive les visiteurs par sa beauté naturelle sauvage, ses côtes spectaculaires et ses communautés chaleureuses et accueillantes. Avec ses falaises vertigineuses et ses eaux parsemées d'icebergs, sans oublier la vitalité de sa musique et de ses traditions culturelles, la province offre une expérience unique au Canada.

C'est un lieu aux paysages naturels spectaculaires. On y trouve notamment des parcs nationaux majestueux, dont le parc du Gros-Morne, qui abrite des merveilles géologiques telles que les Tablelands et des fjords impressionnants, qui offrent des vues à couper le souffle et des paysages fascinants. Les côtes ponctuées de phares, les rivages sauvages de l'Atlantique et le phénomène du « couloir des icebergs » contribuent au charme maritime unique de la province. Les amateurs de plein air peuvent profiter de randonnées de calibre mondial, observer des baleines et voir une faune diversifiée.

La scène culturelle est très dynamique, avec ses concerts, ses festivals enlevants et ses colonies européennes historiques. St. John's, la capitale, est connue pour ses maisons colorées, sa vie artistique dynamique et sa riche histoire maritime. Les collectivités locales accueillent les visiteurs avec une hospitalité sincère, célèbrent les chansons traditionnelles, les contes et un esprit résilient ancré dans des siècles d'histoire.

Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador sont réputés pour leur gentillesse, leur ouverture d'esprit, leur altruisme et leur humour. Qu'il s'agisse de l'accueil chaleureux qu'ils reçoivent dans les gîtes du passant, de leur participation à des événements communautaires ou de leur découverte du folklore local, les touristes parlent souvent du sentiment de confiance et de la franche camaraderie qui règnent dans chaque localité. Cette ambiance accueillante transforme chaque visite en une expérience mémorable et authentique.

Ce savant dosage d'étendues vierges, d'une histoire haute en couleur et d'activités culturelles florissantes propose aux visiteurs un milieu enchanteur où sonder leur âme.

Le Labrador offre aux voyageurs un mélange remarquable d'espaces intacts, de paysages spectaculaires et d'une culture autochtone bien vivante qui enrichit profondément l'expérience touristique. Ils peuvent faire de la randonnée dans le parc national des Monts-Torngat, une région spirituelle et historique où l'on peut s'émerveiller devant des fjords à couper le souffle, des ours polaires et des merveilles géologiques, tout en découvrant l'histoire des Inuits et l'importance du parc dans la culture autochtone. Le nom « Torngat » vient de l'inuktitut et signifie « là où habitent les esprits ».

De nombreuses initiatives touristiques au Labrador mettent en avant les voix et les traditions des communautés autochtones. Les Inuits et les Innus partagent leurs coutumes avec les visiteurs, leur proposant des visites guidées, des récits culturels et des occasions d'en apprendre davantage sur les modes de vie durables et la gestion responsable des terres. Découvrir la cuisine inuite, visiter des coopératives d'artistes et participer à des séances d'interprétation sur l'artisanat traditionnel sont autant de façons de se connecter à la culture vivante du Labrador d'aujourd'hui.

Parmi les attractions touristiques du Labrador, citons Battle Harbour, un village de pêcheurs historique restauré pour mettre en valeur la culture régionale et l'histoire locale, ainsi que Red Bay, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO qui témoigne de l'héritage des peuples autochtones et basques de la région. Les excursions en bateau, les randonnées dans la nature sauvage et la découverte des pratiques ancestrales sont au cœur des aventures au Labrador.

Explorer le Labrador à travers le regard des Autochtones transforme une simple visite en un voyage enrichissant, riche en découvertes, en échanges culturels et en beautés naturelles impressionnantes.

Chers collègues, des investissements fédéraux et provinciaux destinés aux infrastructures et aux attractions touristiques aident les exploitants privés et communautaires de ma province à se développer et à saisir de nouvelles possibilités. Des initiatives telles que le Programme pour la croissance du tourisme et le Fonds des collectivités innovatrices ont permis la croissance soutenue et la résilience du secteur.

Le tourisme contribue à la préservation de notre riche histoire et encourage la perpétuation de coutumes et de pratiques artistiques uniques. Son influence dépasse le cadre économique : il joue un rôle déterminant dans la promotion de Terre-Neuve-et-Labrador en tant que destination de choix, il rehausse notre image sur la scène nationale et il met en valeur la contribution particulière de notre région au Canada.

Les petites entreprises touristiques, qui représentent environ 80 % du secteur, favorisent l'entrepreneuriat et accueillent les néo-Canadiens. Elles contribuent ainsi à la diversité et à la croissance des collectivités à long terme.

Les initiatives de tourisme durable contribuent à protéger notre patrimoine naturel et à faire en sorte que les générations futures puissent continuer de profiter de nos paysages, de nos cours d'eau et de notre nature.

Le secteur du tourisme de Terre-Neuve-et-Labrador contribue à l'édification nationale par sa capacité à unir les gens, à soutenir les collectivités et à promouvoir le meilleur de notre province au pays et dans le monde.

Pour conclure, voici un poème — dont l'auteur est inconnu — qui met en vedette nos noms de ville colorés:

À Plum Point chantent les vents marins,
À Witless Bay, les goélands sont souverains.
Dildo nous accueille d'un air grivois,
Et les récits de Spread Eagle nous font rire aux éclats.
Tomber par hasard sur Come By Chance a de quoi nous charmer,
À Heart's Delight, à Heart's Content et à Heart's Desire, nos désirs sont comblés.

Blow Me Down est un clin d'œil amusant,
À Seldom-Come-By, la nature prend son temps.
Depuis la côte, Too Good Arm nous salue,
Dans un lieu avec des noms pareils, que peut-on demander de plus?
Au royaume de Terre-Neuve, on ne peut pas s'ennuyer,
Chaque nom est une boutade qui nous fait bien rigoler.

• (1530)

Merci, honorables collègues. N'hésitez pas à nous rendre visite.
Meegwetch.

(Sur la motion de la sénatrice Clement, le débat est ajourné.)

(À 15 h 31, le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 26 novembre 2025

	PAGE		PAGE
DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS		Les affaires mondiales	
Le décès d'Alban D'Amours, C.M., G.O.Q.		La Politique d'aide internationale féministe	
L'honorable Clément Gignac	1111	L'honorable Yonah Martin	1116
Terre-Neuve-et-Labrador		L'honorable Pierre Moreau	1116
L'honorable Fabian Manning	1111	Les finances	
Visiteur à la tribune		L'état de l'économie	
Son Honneur la Présidente	1112	L'honorable Leo Housakos	1116
La pétition « Forever Canadian »		L'honorable Pierre Moreau	1116
L'honorable Daryl Fridhandler	1112	Les affaires mondiales	
Visiteurs à la tribune		L'aide à l'étranger	
Son Honneur la Présidente	1113	L'honorable Mary Coyle	1117
La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada		L'honorable Pierre Moreau	1117
Le cinquantième anniversaire		Le revenu national	
L'honorable Allister W. Surette	1113	Les déclarations de revenus	
Visiteurs à la tribune		L'honorable Suze Youance	1117
Son Honneur la Présidente	1113	L'honorable Pierre Moreau	1117
La Journée mondiale de lutte contre le sida		Les affaires mondiales	
L'honorable René Cormier	1113	Le soutien à l'Ukraine	
L'Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits		L'honorable Rebecca Patterson	1117
L'honorable Tony Loffreda	1114	L'honorable Pierre Moreau	1118
		L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
AFFAIRES COURANTES		La reconnaissance des titres de compétence des immigrants	
L'ajournement		L'honorable Danièle Henkel	1118
Préavis de motion		L'honorable Pierre Moreau	1118
L'honorable Patti LaBoucane-Benson	1115	Les finances	
La Loi sur l'efficacité énergétique (Projet de loi S-4)		Le coût de la vie	
Projet de loi modificatif—Première lecture		L'honorable Leo Housakos	1118
L'honorable Pierre Moreau	1115	L'honorable Pierre Moreau	1119
L'Assemblée parlementaire de la Francophonie		La sécurité publique	
La réunion de la Commission politique, tenue du 28 au 30 avril 2025—Dépôt du rapport		Le Registre pour la transparence en matière d'influence étrangère	
L'honorable Éric Forest	1115	L'honorable Yuen Pau Woo	1119
La mission de diplomatie parlementaire au Costa Rica, du 1 ^{er} au 3 octobre 2025—Dépôt du rapport		L'honorable Pierre Moreau	1119
L'honorable Éric Forest	1115	Le patrimoine canadien	
		Les services offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	
PÉRIODE DES QUESTIONS		L'honorable Réjean Aucoin	1119
Les finances		L'honorable Pierre Moreau	1119
Le coût de la vie		Les affaires mondiales	
L'honorable Yonah Martin	1115	La Stratégie du Canada pour l'Afrique	
L'honorable Pierre Moreau	1115	L'honorable Amina Gerba	1120
		L'honorable Pierre Moreau	1120
		ORDRE DU JOUR	
		Projet de loi n° 1 d'exécution du budget de 2025	
		Autorisation à certains comités d'étudier la teneur du projet de loi	
		L'honorable Patti LaBoucane-Benson	1120

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 26 novembre 2025

	PAGE		PAGE
Projet de loi sur le réseau de digues de l'isthme de Chignecto (Projet de loi S-216)		Renvoi au comité	
Deuxième lecture—Suite du débat		L'honorable Tony Loffreda	1124
L'honorable Jim Quinn	1121	Projet de loi sur la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes (Projet de loi S-235)	
L'honorable Bernadette Clement	1121	Deuxième lecture—Ajournement du débat	
Projet de loi sur le Mois du patrimoine hellénique (Projet de loi S-220)		L'honorable Salma Ataullahjan.	1124
Deuxième lecture		La valeur du tourisme pour l'édification du pays	
L'honorable Leo Housakos	1121	Interpellation—Suite du débat	
L'honorable Denise Batters	1124	L'honorable Mohamed-Iqbal Ravalia	1125